

Décisions du Conseil général soumises au droit de référendum facultatif

Le Conseil communal de la Ville de Fribourg informe que les décisions d'octroi de crédits relatives au budget communal 2016 des investissements, prises par le Conseil général le 15 décembre 2015, peuvent faire l'objet d'une demande de référendum, conformément à l'article 52 de la loi du 25 septembre 1980 sur les communes, ainsi qu'aux articles 137, 143 et 144 de la loi du 6 avril 2001 sur l'exercice des droits politiques.

Budget des investissements 2016 de la Commune

LE CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

vu

- la loi du 25 septembre 1980 sur les communes et son règlement d'exécution du 28 décembre 1981;
- le message du Conseil communal n° 46, du 10 novembre 2015;
- le rapport de la Commission financière;

arrête:

Article premier

Le budget des investissements de la Ville de Fribourg, catégories I et II, se montant à 34'740'000,00 francs est approuvé. Il se présente de la façon suivante:

- Catégorie I (déjà décidés): Fr. 22'800'000,00
- Catégorie II (désignés ci-dessous, article 2): Fr. 11'940'000,00

Article 2

Le Conseil communal est autorisé à réaliser les nouveaux investissements suivants:

- | | | | | |
|-----------|-------------------|--|------------|-------------------|
| 1. | 300.506.17 | Renouvellement du mobilier scolaire et informatique | Fr. | 300'000,00 |
| | | Ces achats seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales. | | |
| 2. | 401.506.21 | Achat de parcomètres pour extensions des zones "vignettes-habitants" | Fr. | 200'000,00 |
| | | Ces achats seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales. | | |

3.	401.506.22	Radars pour installations lumineuses Ces achats seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.	Fr.	80'000,00
4.	430.501.10	Modération de trafic, sécurité sur le chemin de l'école - piétons, deux-roues, transports publics Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.	Fr.	100'000,00
5.	520.501.05	Pont de Saint-Jean: assainissement (étude) Cette étude sera financée par l'emprunt et amortie selon les prescriptions légales.	Fr.	50'000,00
6.	520.501.06	Complément aux mesures d'accompagnement Poya Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.	Fr.	300'000,00
7.	520.501.07	Loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand) - Mise en conformité des arrêts TC Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.	Fr.	150'000,00
8.	520.501.08	Mesures d'assainissement pour la protection contre le bruit Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.	Fr.	1'200'000,00
9.	520.501.09	Place Jean-François Reyff - réfection Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.	Fr.	300'000,00
10.	520.501.10	Murs de soutènement de la route des Neigles et de la route des Forgerons Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.	Fr.	400'000,00
11.	520.506.16	Remplacement de véhicules Ces achats seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.	Fr.	280'000,00
12.	532.501.45	Collecteurs d'évacuation des eaux usées / assainissement et études Ces travaux seront financés par les taxes de raccordement.	Fr.	2'000'000,00

13.	532.506.05	Traitement des micropolluants de la station d'épuration: étude et tests	Fr.	400'000,00
		Ces études seront financées par les taxes de raccordement.		
14.	533.501.01	Endiguement des berges de la STEP	Fr.	800'000,00
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
15.	611.503.23	Hôpital des Bourgeois: réaffectation des locaux de l'Auberge de jeunesse: études	Fr.	50'000,00
		Ces études seront financées par l'emprunt et amorties selon les prescriptions légales.		
16.	611.503.24	Assainissement énergétique: enveloppe de bâtiments communaux	Fr.	100'000,00
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
17.	611.503.25	Contrôle et mise en conformité des installations électriques, selon nouvelles normes incendie	Fr.	75'000,00
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
18.	612.503.02	Ecole de la Heitera, installation d'une centrale CCF	Fr.	500'000,00
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.		
19.	612.503.03	CO Jolimont (ancienne DOSF) à rénover et à transformer: études	Fr.	190'000,00
		Ces études seront financées par l'emprunt et amorties selon les prescriptions légales.		
20.	612.503.04	Ecole de la Vignettaz: concours de projet	Fr.	450'000,00
		Ce concours de projet sera financé par l'emprunt et amorti selon les prescriptions légales.		
21.	612.503.05	Ecole de la Heitera: étude pour la construction de six pavillons	Fr.	340'000,00
		Cette étude sera financée par l'emprunt et amortie selon les prescriptions légales.		

22.	612.503.97	Ecole de la Heitera: remplacement des fenêtres Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.	Fr.	350'000,00
23.	613.503.32	Foyer St-Louis, remplacement ascenseur Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.	Fr.	85'000,00
24.	614.503.01	Site des Neigles: remplacement des portes des ateliers et de la ventilation Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.	Fr.	80'000,00
25.	614.506.00	Changement de la centrale de commande informatique des serres Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.	Fr.	50'000,00
26.	620.501.34	Centre cantonal de natation: étude Cette étude sera financée par l'emprunt et amortie selon les prescriptions légales.	Fr.	150'000,00
27.	620.501.44	AGGLO 11.7.22 (A PA3): Passage inférieur émergence Beauregard: étude Cette étude sera financée par l'emprunt et amortie selon les prescriptions légales.	Fr.	80'000,00
28.	620.501.45	fribourg (ou)vert: projets paysagers et ludiques au Schoenberg. Montage projet et concours Ces études seront financées par l'emprunt et amorties selon les prescriptions légales.	Fr.	120'000,00
29.	621.506.14	Parcs et Promenades - Cimetière: Véhicules / Remplacement Ces achats seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.	Fr.	220'000,00
30.	622.501.02	Cimetière: assainissement, nouveaux secteurs Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.	Fr.	50'000,00

31.	700.506.25	Mise en place de la GED - 1^{ère} étape Ces études seront financées par l'emprunt et amorties selon les prescriptions légales.	Fr.	365'000,00
32.	700.506.42	Achat outil "Système de contrôle interne" SCI Ces achats seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.	Fr.	150'000,00
33.	700.506.43	Réalisation d'un 2ème Data Center et mise en place d'un DRP2, phase I Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.	Fr.	470'000,00
34.	700.506.44	ERP: étude renouvellement équipements Cette étude sera financée par l'emprunt et amortie selon les prescriptions légales.	Fr.	50'000,00
35.	700.506.45	Fibre optique FriNet: extension + redondance (Data Center 2) Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.	Fr.	70'000,00
36.	700.506.46	Téléphonie -communication: concept All_IP 2017 Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.	Fr.	620'000,00
37.	911.501.01	Changement des mâts d'éclairage: terrains de sport Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.	Fr.	100'000,00
38.	911.501.02	Place du Domino: Terrain extérieur de basketball Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.	Fr.	70'000,00
39.	911.503.01	Beauregard: Place de Skatepark; revêtement de sol Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.	Fr.	55'000,00

40.	913.506.01	Patinoires: remplacement de la lisseuse à glace	Fr. 220'000,00
		Cet achat sera financé par l'emprunt et amorti selon les prescriptions légales.	
41.	915.503.01	Piscine du Levant: Filtration - Traitement	Fr. 100'000,00
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.	
42.	915.503.02	Piscine du Levant: Chauffage CAD	Fr. 220'000,00
		Ces travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.	

Article 3

Le Conseil communal est autorisé à contracter les emprunts nécessaires au financement de ces investissements.

Article 4

Le Conseil communal est autorisé à procéder, au cours de l'année 2016, à des ponts de trésorerie communale jusqu'à un montant maximum de 20 millions de francs.

Article 5

Chacun des crédits d'investissements prévus à l'article 2 peut faire l'objet d'une demande de référendum, conformément à l'article 52 de la loi sur les communes.

Article 6

Le Conseil général prend acte des projets d'investissements de la Ville de Fribourg, catégorie III, pour 7'430'000 francs, qui pourront faire l'objet d'un message dans le courant de l'année 2016.

Fribourg, le 15 décembre 2015

AU NOM DU CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

La Présidente:

Lise-Marie GRADEN

La collaboratrice scientifique:

Nathalie DEFFERRARD CRAUSAZ

Le nombre requis de signatures est de **2'599**, soit le dixième des électeurs inscrits.

Chaque liste de signatures doit contenir la demande de référendum, la date à compter de laquelle commence à courir le délai pour la récolte des signatures et celle de son expiration, ainsi que le texte de l'article 105, al. 1 et 3 LEDP.

Le cas échéant, la demande de référendum doit être déposée au secrétariat communal de la Ville de Fribourg, dans un délai de trente jours à compter de la présente publication, soit jusqu'au **lundi 1^{er} février 2016**.

LE CONSEIL COMMUNAL